

EUROPE / ITI SEINE-AMONT

Trois nouveaux projets conventionnés et préparation à une nouvelle programmation FEDER 2021-2027

Quatre nouveaux projets conventionnés pour le territoire de l'ITI Seine-Amont, avant la clôture de la programmation actuelle des fonds européens

Publié le 07 octobre 2021

La programmation actuelle des fonds européens 2014-2020 vient à son terme. Néanmoins, de nouveaux projets sont encore en cours et ont été conventionnés par les équipes de la Région Ile-de-France dans le cadre de leur dernier passage en Comité Régional de Programmation. Tandis que les contours de la nouvelle programmation 2021-2027 se précisent, d'autres projets, sont encore en attente de conventionnement.

Trois nouveaux projets conventionnés

La programmation 2014-2020 s'est officiellement clôturée au 31 Décembre 2020. Toutefois, les projets recevant des fonds FEDER ou FSE, ont la possibilité de réaliser leur projet jusqu'au 30 Juin 2022.

Afin de procéder dans la clôture de la programmation, entre le **12 et 20 juillet 2021** s'est tenu un Comité Régional de Programmation au cours duquel trois projets ont été conventionnés :

- › **Agir & Entreprendre en Seine Amont** porté par *BGE Adil* ;
- › **B-MOVIE - Incubateur audiovisuel** porté par *Studio Kremlin* à Ivry-sur-Seine ;
- › **Mobilisation pour une Inclusion Active** porté par l'association *ACINA*.

Le conventionnement des deux projets restants devrait avoir lieu lors du Comité d' **octobre prochain** :

- › **Programme sécurisé Jeunes** porté par la *Mission Locale de Valenton* ;
- › **Mobilisation pour une Inclusion Active** porté par l'association *ACINA*.

Une nouvelle programmation 2021-2027 sur l'ensemble du territoire de l'EPT en préparation

L'EPT organise activement une remontée de projets sur les 24 communes de son territoire afin d'identifier les projets susceptibles d'intégrer sa candidature au prochain dispositif d'ITI pour la programmation 2021-2027 des fonds européens (FEDER seulement a priori). **Cette prochaine candidature concernera la totalité de son territoire de l'EPT GOSB et non les 4 villes de la Seine-Amont comme le dispositif actuel suite à l'intégration de la Communauté d'Agglomération Seine-Amont à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre en 2016.**

Le prochain programme opérationnel régional qui est encore en cours de finalisation par les équipes de la Région Ile-de-France, préconisera la territorialisation vers les ITI des thématiques suivantes :

- › Numérisation des territoires ;
- › Rénovation thermique ;
- › Economie circulaire ;
- › Mobilités douces.

Nous invitons les communes et porteurs de projets à revenir vers nous avec leurs idées de projets.



Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

📞 01 78 18 22 22

